



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 175-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.244

Déposée le : 04.09.2023

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : UDC (Josi, Wimmis) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 12.09.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Chaos dans le domaine de l'asile : la Confédération doit agir !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de s'engager auprès de la Confédération en faveur d'un système de Schengen-Dublin qui fonctionne ;
2. d'intervenir auprès de la Confédération pour que les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile disposent d'une capacité d'accueil suffisante ;
3. de ne pas mettre à disposition davantage de places d'hébergement pour les requérantes et requérants, dont la première prise en charge incomberait à la Confédération, et éventuellement de revenir sur celles déjà promises.

Développement :

Les cantons et les communes ploient sous le poids du flux de l'asile et doivent subir les conséquences du fait que la Confédération ne remplit pas ses obligations. Le Conseil fédéral ne s'engage pas suffisamment pour un système de Schengen-Dublin qui fonctionne. Au lieu de réclamer à l'Italie qu'elle mette un terme au blocage des réadmissions de requérantes et requérants, la responsable du département fédéral compétent a fait part, lors d'une visite à Rome, de sa compréhension pour la situation migratoire difficile (sans mentionner que la capacité d'accueil de la Suisse a elle aussi été dépassée depuis longtemps) et a évoqué un crédit de 20 millions de francs en soutien au pays. Tout ça, pour revenir sans promesse concrète¹. En outre, la Confédération ne fait rien pour augmenter la capacité d'accueil de ses centres fédéraux. Au lieu de cela, elle a fait promettre aux cantons des places d'hébergement supplémentaires lors d'une

¹ Voir <https://www.srf.ch/news/international/asylwesen-italien-will-ruecknahme-blockade-gegenueber-der-schweiz-aufheben> (en allemand)

rencontre le 25 août dernier, sans toutefois exclure une attribution des requérantes et requérants aux cantons de manière anticipée². Le manque de volonté de la Confédération de remplir ses obligations fait augmenter la pression sur les cantons. Or, au vu de la situation déjà tendue et des perspectives financières peu réjouissantes, le canton de Berne ne devrait pas encore récompenser cette attitude de refus.

Motivation de l'urgence : les éventuelles promesses de places d'hébergement déjà faites devraient être retirées avant qu'elles ne soient utilisées.

Destinataire

– Grand Conseil

² Voir <https://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/actualite/mm.msg-id-97485.html>